



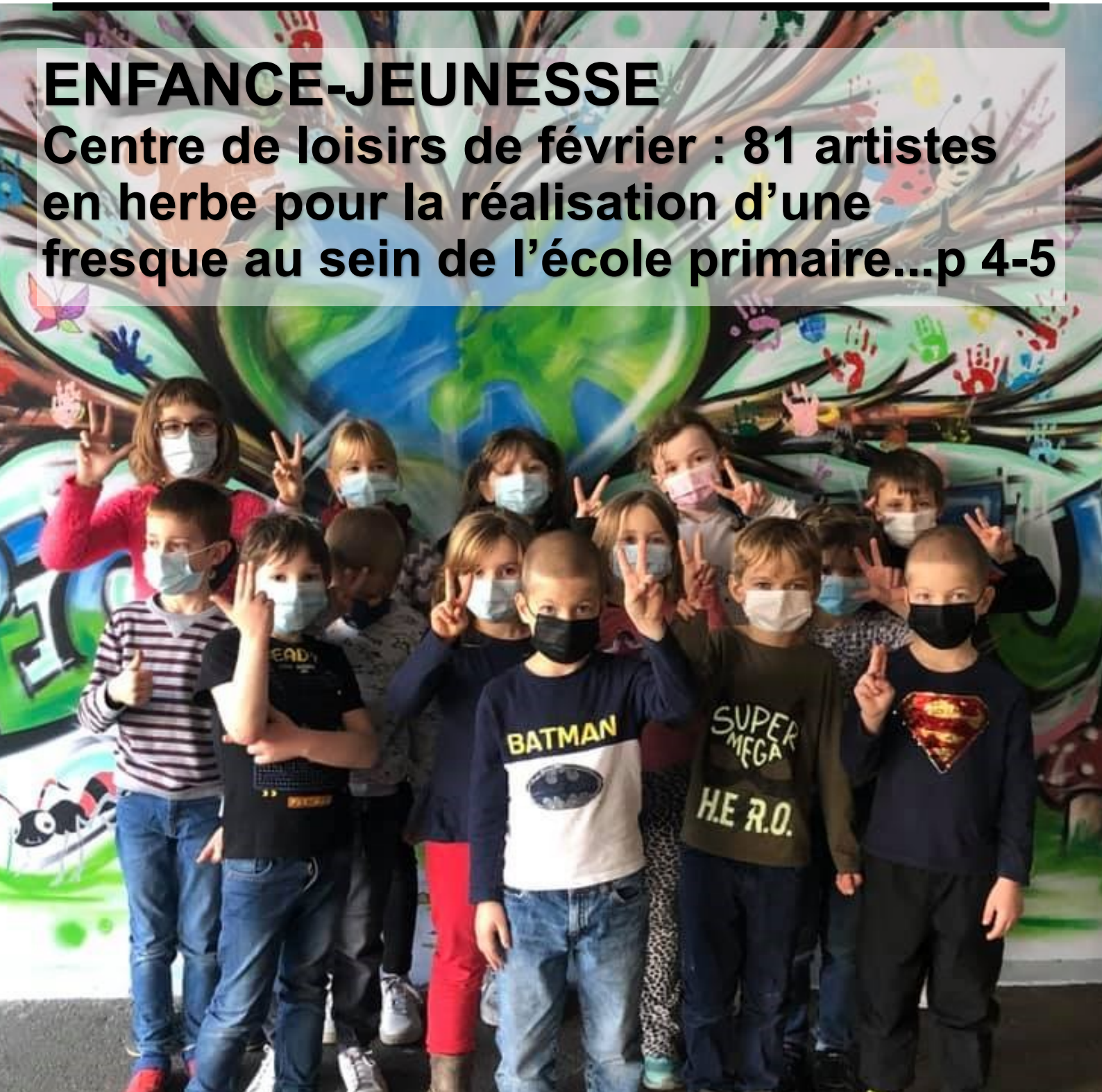
# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 74 - Avril 2021

## ENFANCE-JEUNESSE

Centre de loisirs de février : 81 artistes en herbe pour la réalisation d'une fresque au sein de l'école primaire...p 4-5



## Horaires de la mairie.



Durant la période des mesures renforcées liées à l'épidémie de

Covid-19, les guichets sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Vous pouvez également contacter les services communaux par mail : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr) ou par téléphone ☎03.27.82.29.19.

Merci de votre compréhension.

## Bibliothèque municipale.



Malgré les mesures renforcées, il est autorisé aux

bibliothèques d'ouvrir leurs portes. Notre bibliothèque municipale est donc ouverte au public le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 17h. Merci de respecter les règles sanitaires en vigueur lors de votre venue.

## Permanence de l'Espace Conseil FAIRE.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage

des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M<sup>me</sup> Amandine Raux, conseillère FAIRE du Cambrésis sera présente en mairie\* sur rendez-vous au ☎03.62.53.25.18.

## Venue du Bus France Services le 6 mai 2021.

Pour vous aider dans vos démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM, dossier de retraite, etc...), le Bus France Services s'installera sur la Place de la République le jeudi 6 mai prochain\* de 9h30 à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous au ☎03.59.73.18.30.

## Restaurants du Cœur.



La distribution se fera les 13 et 27 avril dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux, 39 rue Henri Barbusse.

## Le Secours Populaire.



En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert

☎06.09.43.82.82.

## Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire. ☎03.27.81.21.89.

\*Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

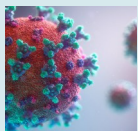
## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11 - Courriel : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)  
Services Techniques : 03.27.78.39.44  
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04  
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25  
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50  
Mission Locale : 03.27.70.86.59  
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17  
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30  
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537  
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

## Luttons ensemble contre la Covid-19.



Conformément aux annonces gouvernementales, depuis le 20 mars 2021, un couvre-feu s'applique de 19h à 6h sur l'ensemble du territoire métropolitain et des mesures renforcées sont en vigueur tous les jours de la semaine de 6h à 19h dans 16 départements dont le Nord et le Pas-de-Calais.

- Pour le couvre-feu : une attestation est obligatoire pour vous déplacer de 19h à 6h.  
- Pour les mesures renforcées en journée : notez que l'attestation n'est pas nécessaire pour certains déplacements dans un rayon de 10km autour du domicile (un simple justificatif de domicile suffit).

Par contre, une attestation est obligatoire pour les autres déplacements et aux seuls motifs prévus par celle-ci.

Vous trouverez les attestations jointes à ce bulletin. Vous pouvez également les télécharger sur internet ou les recopier à la main. Sachez qu'elles existent aussi sous forme numérique avec une attestation à générer sur son smartphone ou via l'application « TousAntiCovid ».



## Port du masque obligatoire sur la voie publique.

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire en extérieur dès l'âge de 11 ans depuis le vendredi 5 mars 2021. Par conséquent, le port du masque sur la voie publique est obligatoire partout dans notre commune. Notez toutefois qu'une tolérance est accordée aux cyclistes et aux personnes qui se livrent à une activité sportive intense.



## Les centres de vaccination spécialisés contre la Covid-19 dans le Cambrésis.

Nous tenions à vous communiquer les coordonnées des 4 centres de vaccination désignés, par arrêté préfectoral du 4 mars dernier, dans le Cambrésis pour les personnes de 75 ans et plus ou qui ont une pathologie qui l'expose à un très haut risque face à la Covid-19. Il faut disposer d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement. Voici les coordonnées :

- **Clinique du Cambrésis**, 102 boulevard Faidherbe à Cambrai, ☎03.27.72.44.29 - [elsanhdf.fr/vaccination](http://elsanhdf.fr/vaccination),
- **Clinique Sainte-Marie**, 22 rue Watteau à Cambrai, ☎03.27.73.54.00 - [www.ghicl.fr](http://www.ghicl.fr),
- **Centre Hospitalier de Cambrai** - Maison médicale de garde, 516 avenue de Paris à Cambrai, ☎03.27.73.73.89 - [www.ch-cambrai.fr](http://www.ch-cambrai.fr),
- **Centre Hospitalier du Cateau**, 28 boulevard Paturle à Le Cateau-Cambrésis, ☎03.61.56.01.37 - [www.ch-lecateau.fr](http://www.ch-lecateau.fr).



## Les horaires d'été du cimetière communal.

Dès le 1<sup>er</sup> avril, le cimetière sera ouvert chaque jour de 8h30 à 18h30 jusqu'au 30 novembre 2021.



## La rue Jules Vallès n'est accessible qu'aux seuls riverains.

Nous constatons malheureusement une recrudescence de passages de véhicules motorisés dans la rue Jules Vallès.

Toutefois et comme l'indique la signalisation, cette rue n'est accessible qu'aux personnes qui y habitent et aux services de secours. Tout autre véhicule ne peut donc la traverser et cela pour des raisons évidentes de sécurité.



## Mieux trier, mieux collecter, les horaires d'été de la déchèterie de Saint-Aubert.

Elle est située sur le Chemin de Villers-en-Cauchies à Saint-Aubert. Depuis le 29 mars, la déchèterie a pris ses horaires d'été et vous accueille le lundi et du mercredi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h. Attention, elle est fermée le mardi et les jours fériés.

Plus d'information sur [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

## Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie ou sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)



Ma commune aime lire et faire lire



## Finances publiques : une permanence en mairie à partir du 6 avril 2021

La Direction régionale des Finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord met en place une permanence en mairie.

À partir du mardi 6 avril, une permanence du Centre des finances publiques sera proposée en Mairie. Elle permettra de vous aider notamment sur les déclarations, calculs des impôts, exonérations, réclamations, délais de paiement de l'impôt sur le revenu... Un agent des finances publiques répondra à toutes vos questions.

► La permanence se tiendra uniquement sur rendez-vous tous les mardis de 8h30 à 12h, au rez-de-chaussée de la Mairie. La prise de rendez-vous peut être réalisée soit à partir de votre espace personnel sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), soit en mairie, en complétant une fiche de contact.

## Les élections régionales et départementales seront organisées à la halle des sports du collège (rue Henri Barbusse)

Le dimanche 13 juin 2021, les électeurs seront amenés à se prononcer sur le renouvellement des conseils départementaux et des conseils régionaux. Le second tour aura lieu le dimanche 20 juin 2021.

Dans notre ville et pour répondre aux consignes sanitaires, les bureaux de vote seront réunis à la halle des sports du collège Paul Langevin.

Pour pouvoir voter le dimanche 13 juin prochain, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote et de justifier de son identité. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire et la carte électorale est conseillée.

Les personnes qui ne le sont pas encore et qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer au scrutin peuvent déposer leur demande en mairie, guichet n°3, jusqu'au 7 mai 2021. Des inscriptions pourront être reçues jusqu'au dixième jour précédant le scrutin pour des cas bien précis et listés par l'article L.30 du code électoral (jeunes devenus majeurs après le 7 février, fonctionnaires mutés, etc.).

*Retrouvez plus d'informations sur l'organisation de ces élections dans un prochain numéro de ce bulletin.*



## Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau dans notre région

L'avenir de l'eau vous intéresse ? Depuis le 1<sup>er</sup> mars et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance sa grande consultation au public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

Vous êtes invité(e) à donner votre avis sur la gestion des eaux et des risques d'inondation dans les Hauts-de-France pour les six prochaines années à venir. Tout au long du projet, des actions pour mieux comprendre les enjeux de l'eau seront organisées. N'hésitez pas à vous exprimer.

Plus d'informations sur le site : [www.agissonspourleau.fr](http://www.agissonspourleau.fr)



## Centre de loisirs de février : 81 artistes en herbe pour la réalisation d'une fresque au sein de l'école primaire

Malgré le contexte sanitaire que nous connaissons tous, les animateurs du centre de loisirs de février se sont employés à créer toutes les conditions pour que les enfants puissent pleinement s'épanouir, s'amuser, s'évader, bien loin des remous et du stress provoqués par la crise. Nous vous proposons quelques photos de ces beaux moments.



Les enfants ont préparé de succulents gâteaux à l'occasion d'ateliers « cuisine » réalisés au restaurant scolaire.



Le centre aéré de février a accueilli 81 enfants du 22 au 26 février derniers. Malgré le contexte, il s'est adapté et toutes les exigences sanitaires\* ont été réunies pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Les enfants se sont pleinement amusés et les sourires étaient de la partie...



La météo clémente a permis aux enfants de profiter d'animations en extérieur.



Travail de peinture avant de réaliser une fresque sur le mur du préau.

Avec l'aide d'un artiste Avesnois, Jordan (de la société « Acry like »), les 81 enfants inscrits au centre de loisirs ont été impliqués dans la réflexion et ont collaboré à la création d'une fresque basée sur 4 valeurs : le respect, la paix, l'environnement et la solidarité. Une activité basée autour de l'art graphique et de l'embellissement d'un lieu de vie des enfants, le préau de l'école primaire Joliot-Curie. Un projet mettant l'art au service de valeurs fortes et qui a permis à chacun de s'exprimer, suscitant motivation et enthousiasme ainsi que la satisfaction pour tous d'être acteurs de cette belle fresque.



Jordan d'Acry like.



Le travail sur la fresque.



La Municipalité remercie chaleureusement l'équipe d'animation pour son engagement, Jordan d'Acry like et les enfants pour leur joie de vivre, leur énergie et leur enthousiasme. Elle leur donne d'ailleurs rendez-vous pour le prochain centre de loisirs qui est organisé du lundi 26 au vendredi 30 avril.

\* En accueil de loisirs, le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.

## Avancement des travaux de la salle des fêtes

Nous vous proposons de découvrir l'avancement des travaux de la salle des fêtes en images. Voici ce qui a été réalisé dernièrement.

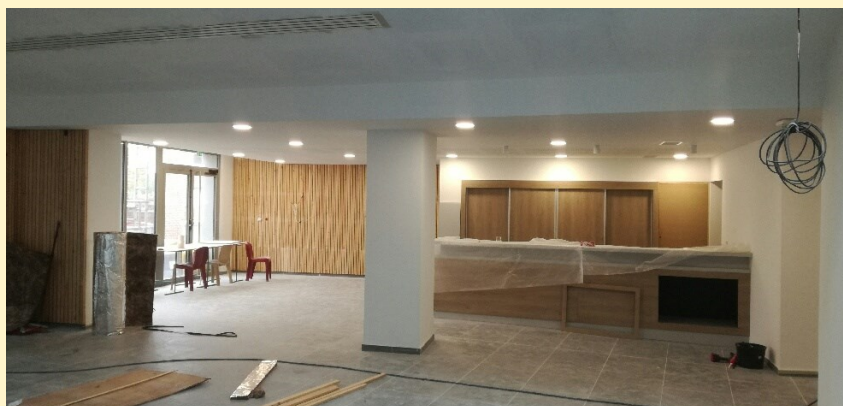
Les travaux ont concerné essentiellement le réglage des installations techniques de chauffage et de ventilation, l'installation des matériels dans les cuisines et la finition des sanitaires. La prochaine grande étape sera dédiée à la peinture.



*Le plafond et les murs sont en préparation avant la pose de la peinture dans la salle principale.*



*La véranda et le nouveau bar sont en cours d'aménagement.*



*Les nouveaux sanitaires sont en cours de finition et les matériels sont installés dans les cuisines.*



# Point sur le déploiement de la fibre optique

La fibre permet d'avoir accès à internet avec des débits plus rapides que pour une ligne internet classique. Portée par la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C), la fibre optique est en train d'être déployée par la société Axione. Ce déploiement a déjà été opéré sur la majorité des grands axes de notre commune.



Les travaux de déploiement de la fibre continuent et sont en cours simultanément dans plusieurs rues Avesnoises. Reste à ce jour à pourvoir le secteur des rues Jules Guesde et Paul Vaillant-Couturier et la rue Sadi Carnot notamment.

Selon les projections, et si le calendrier prévisionnel est bien respecté, les travaux devraient être terminés pour l'été.

Une fois ce déploiement réalisé, et après avoir testé son éligibilité sur le site de cap fibre 59/62, chaque foyer aura la possibilité de recourir à l'opérateur de son choix et proposant une offre fibre sur notre commune, pour bénéficier d'un abonnement fibre. Il s'agit d'une démarche personnelle et libre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e) dès que ce déploiement sera terminé.

## RETOUR EN IMAGES



### Relooking à la bibliothèque.

Nos agents des services techniques ont réalisé des travaux à la bibliothèque municipale.

Elle s'est ainsi parée de nouvelles couleurs chaleureuses et un faux plafond intégrant un nouvel éclairage type LED a été posé.

Le tout pour rendre cet espace beaucoup plus agréable, plus lumineux et moins énergivore.

### Commémoration du 19 mars 1962.



Le 19 mars dernier, en comité restreint, au regard des circonstances sanitaires, une gerbe a été déposée au pied de la stèle des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc. Malgré les circonstances, Alexandre Basquin a souhaité adresser un courrier à tous les anciens combattants notamment. En voici quelques extraits :

*« La Municipalité n'oublie pas... Elle n'oublie pas toutes les vies, civiles et militaires, sacrifiées et emportées dans cette terrible guerre. Elle n'oublie pas les séquelles qui s'en sont suivies. Comme elle n'oublie pas, en ce jour si symbolique et fort de sens, qu'il faut toujours tout mettre en œuvre pour promouvoir la paix. (...)*

*Les différentes commémorations sont là pour nous rappeler qu'une guerre est toujours meurtrière et que tout doit être mis en œuvre pour préserver les vies humaines et notre planète. (...)*

*Notre monde appelle en effet à toujours plus d'humanité et de tolérance. Chacun a un rôle à jouer ».*

► Vous pouvez retrouver l'intégralité du courrier sur le site : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

## Deux éducateurs de la « Bouée des jeunes » auprès des 11-25 ans

**Nord** Depuis février dernier, deux éducateurs sillonnent la ville à la rencontre des jeunes âgés de 11 à 25 ans pour les écouter, les conseiller et les accompagner. Ce dispositif est financé par le Conseil Départemental du Nord. Zakia Boutiflat, poste ALSES (Acteur de Liaison Social en Environnement Scolaire) au sein du collège Paul Langevin et éducatrice, et Anthony Le Guilcher, éducateur, travaillent au sein du service de prévention spécialisée de la « Bouée des Jeunes ». Ils s'adressent aux jeunes (pré-adolescents, adolescents, jeunes adultes) ainsi qu'à leurs parents.

Leur bureau est situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment à côté de la mairie (avec la Mission Locale et le CAPAHD), mais vous les croiserez certainement sur le terrain, dans les rues ou parfois au sein même des familles. Ils règlent leurs pas sur ceux des ados et jeunes adultes qu'ils ont vocation à aider. Cette action s'appuie sur la libre adhésion, l'anonymat et la confidentialité.



Anthony et Zakia, les deux éducateurs.

Ils aident les jeunes sur de nombreuses problématiques comme la scolarité, la famille, la santé ou la culture. Ils travaillent également sur la prévention grâce à l'appui de nombreux partenaires locaux, réseau qu'ils développent quotidiennement afin de rendre leur action efficace.

Les missions principales de ces éducateurs sont de :

- ◆ Rencontrer et écouter les jeunes en difficulté,
- ◆ Aider aux projets individuels et collectifs,
- ◆ Effectuer un accompagnement social,
- ◆ Réaliser des actions spécifiques,
- ◆ Tisser, établir du lien social,
- ◆ Favoriser l'autonomie, responsabiliser les usagers.

Contact : Anthony - ☎06.74.08.84.95 - ✉ [aleguilcher@legap.net](mailto:aleguilcher@legap.net)

Zakia - ☎07.88.67.73.55 - ✉ [zboutiflat@legap.net](mailto:zboutiflat@legap.net)

📌 [boueedesjeunes.preventionsolesmes](https://www.facebook.com/boueedesjeunes.preventionsolesmes)

le  
BOUÉE  
des  
JEUNES

Établissement du **GAP**

## COMMERCE ET ARTISANAT

### E85 ENERGY



M. David Auguste souhaite vous annoncer l'ouverture récente de son commerce E85 ENERGY.

Spécialisé en préparation automobile et vente de véhicules d'occasions moto/auto, E85 ENERGY vous propose notamment la reprogrammation bio-éthanol E85 et moteur (gain de puissance CV et couple Nm) et la pose de boîtier E85 homologué.

42 bis rue Camélinat - ☎ 07 67 18 68 34 ou par mail: [e85energy59@gmail.com](mailto:e85energy59@gmail.com).

Site internet: [www.e85energy.fr](http://www.e85energy.fr)

## NOS JOIES

### Ils ont vu le jour

DELEAU Mattéo, né le 19/01/2021 de Jessy Deleau & Laetitia Robert.

DUMONT NEVEU Robin, né le 29/01/2021 de Mathias Neveu & Amélie Dumont.